



PRÉFET DE L'AIN

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Bourg-en-Bresse, le 29 mars 2020

COVID-19 – Éléments d'informations quotidiens à l'attention des élus locaux et parlementaires du département de l'Ain

Situation sanitaire générale

A ce jour, 53 personnes sont hospitalisées dans l'Ain (1 943 au niveau régional dont 22,7% placées en réanimation) et trois décès sont constatés en milieu hospitalier (196 au niveau régional). Il faut enfin noter que 20 patients hospitalisés ont rejoint leur domicile (709 au niveau régional). 84 établissements de la région rapportent prendre ou avoir pris en charge des cas de Covid-19 dans leur établissement, ils étaient 80 hier.

Décret portant adaptation des règles funéraires en raison des circonstances exceptionnelles liées à l'épidémie de covid

Fiche jointe en annexe.